

ALICE BEIGNEUX

Département de L'Indre

Document généré le jeudi 12 mars 2026 à 13:18

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	12/03/26	12/03/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale					

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **45233140** - Travaux routiers

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016



	Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.
Objet du marché	Reconstruction de la chaussée par retraitement en place - RD25 PR0+000 au PR9+550 - Communes de Saint-Florentin, Orville, Bagneux et Saint-Christophe-en-Bazelle
Référence acheteur	PA2025176
Nature du marché	Travaux
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	45233140 - Travaux routiers
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 25 % : Valeur technique de l'offre 15 % : Performance en matière de protection de l'environnement 60 % : Prix
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **874925.28 €**

Date d'attribution : 09/03/26

Nombre d'offres reçues : 2

Marché n° : PA2025176 - **GRPT EUROVIA LIANTS SUD OUEST / EUROVIA** Montant HT : **874 925,28 €**
CENTRE LOIRE 236 RUE DES MESNIERS 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 12/03/26 à la publication

Marches-Publics.info V9.7